AFRISTAT

Quatre décisions importantes prises lors du 32eme conseil

#6

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 19ème année

Magnan Libéré

N°800 du 13 août 2025 - Prix 250 CFA

L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Sécurité

La demande d'autorisation d'importation de matériel de sécurité digitalisée

#2

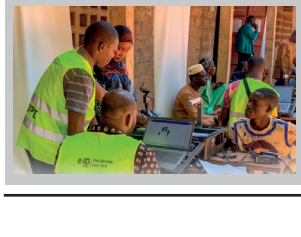

Dans le cadre de la politique nationale de modernisation administrative, le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile vient d'opérer une avancée majeure : la digitalisation complète de la demande d'autorisation d'importation de matériels de sécurité. Cette réforme traduit la volonté du ministère de placer l'efficacité, la transparence et la proximité au cœur de ses services, au bénéfice des citoyens et des acteurs économiques.

Culture

Le PC Faure Gnassingbé a échangé avec les artistes de la musique togolaise

#5

National

RECENSEMENT BIOMÉTRIQUE :

Agoè Nyivé entre en lice dès le 20 août 2025

#6

DYSFONCTIONNEMENTS DANS LA DISTRIBUTION, DÉFAUTS DE FACTURATION, FRAUDES…

Le Togo veut redresser sa compagnie d'électricité

#3

Quels enjeux pour le consommateur

Carnet

Entre manipulation de la vérité et manipulation des opinions

C'est sous ce titre évocateur qu'Aysegul Fistikci, docteure en droit public à l'Université de Caen Normandie, interroge l'un des défis majeurs de notre époque. Comment concilier liberté d'expression et protection de la démocratie à l'ère du numérique ? Sa réflexion met en lumière un paradoxe saisissant.

La chercheuse démontre que les réseaux sociaux peuvent être à la fois les meilleurs alliés et les pires ennemis de la démocratie. D'un côté, ils démocratisent l'accès à l'information, permettent la mobilisation citoyenne et créent des espaces de débat horizontal entre citoyens. Les mouvements comme le Printemps arabe ou #MeToo témoignent de cette puissance émancipatrice.

De l'autre côté, ces mêmes plateformes amplifient la désinformation, enferment les utilisateurs dans des «bulles idéologiques» et polarisent dangereusement les sociétés. Les algorithmes, conçus pour maximiser l'engagement, favorisent souvent les contenus clivants au détriment du débat nuancé.

Face à ces dérives, Fistikci souligne que la nécessité de réguler s'impose, mais les modalités restent complexes. Comment lutter contre la manipulation sans tomber dans la censure ? Comment impliquer les plateformes privées sans leur donner un pouvoir de censure démesuré ? Entre autorégulation inefficace et responsabilisation excessive, l'équilibre demeure fragile.

La chercheuse analyse différentes stratégies, de l'autorégulation libérale aux législations plus contraignantes comme la loi allemande NetzDG, en passant par l'approche européenne du Digital Services Act qui tente de trouver une voie médiane.

Notre contexte actuel au Togo nous interpelle

Alors que notre pays traverse une période d'effervescence sur les réseaux sociaux, avec des manipulations sur le web et se commentent en temps réel sur les plateformes numériques, ces réflexions résonnent avec une acuité particulière. Comment faire de nos espaces numériques des lieux de débat constructif plutôt que des arènes de confrontation ? Comment développer une citoyenneté numérique responsable qui serve notre aspiration démocratique ?

Ce document scientifique dense et richement documenté mérite d'être lu dans son intégralité par tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de nos démocraties à l'ère numérique. Au-delà des aspects techniques et juridiques, c'est bien l'avenir de nos espaces de délibération collective qui se joue dans nos smartphones.

La question posée par la chercheuse nous concerne tous. Saurons-nous faire des réseaux sociaux des outils au service de l'idéal démocratique, ou laisserons-nous ces plateformes fragmenter notre société et manipuler nos opinions ? La réponse dépend, en grande partie, de la maturité de notre citoyenneté numérique.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 : Le gouvernement et les importateurs garantissent l'accessibilité des fournitures

À l'approche de la rentrée scolaire 2025-2026, le ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale a réuni, ce mardi 12 août 2025, les principaux importateurs et distributeurs de fournitures scolaires. L'objectif était de s'assurer de la disponibilité des articles et de la stabilité des prix, tout en veillant au respect des directives gouvernementales sur l'impression des symboles de la République sur les cahiers.

La ministre Kayi Mivedor-Sambiani a souligné que cette rencontre s'inscrivait dans la mission de surveillance du marché et de préservation du panier de la ménagère. «Les importateurs sont prêts en termes de stock et ont reçu les documents encadrant la distribution des fournitures scolaires. Ils nous rassurent que les prix ne vont pas changer, avec même une tendance à la baisse », a-t-elle indiqué, précisant qu'un cahier de 100 pages se vendra entre 100 et 150 francs CFA.

Elle a également encouragé les distributeurs à maintenir des prix homogènes entre Lomé et Cinkassé afin d'éviter de fortes disparités régionales. « Globalement, c'est un dialogue constructif qui nous permet de rassurer les opérateurs économiques et les consommateurs sur la disponibilité et l'accessibilité des fournitures», a ajouté la ministre, estimant que la concurrence pourrait bénéficier aux familles togolaises.

Du côté des importateurs, l'engagement est total pour accompagner la vision gouvernementale d'une éducation pour tous. Ils ont promis de mettre sur le marché des articles de qualité et à des prix accessibles.

« Nous remercions Madame la Ministre pour cette belle initiative. Nous tenons à rassurer tout le monde que toutes les dispositions concernant les cahiers ont déjà été respectées chez nous à SOTIMEX. Nous assurons également la population de la disponibilité effective des cahiers. Si vous venez à SOTIMEX, vous trouverez toutes les fournitures prescrites par le gouvernement », a affirmé, ADZANYO Komlan Comptable à SOTIMEX.

Ces opérateurs économiques saluent également la régularité de ces échanges annuels avec les autorités. Selon eux, ces rencontres permettent de vérifier si les stocks sont suffisants et si les prix peuvent être maintenus, voire réduits, pour alléger la charge des familles à la rentrée.

Cette concertation renforce la coopération entre l'État et les acteurs du secteur pour garantir une rentrée scolaire sereine. Les autorités comme les importateurs se disent confiants quant à la capacité du marché togolais à répondre à la demande en fournitures scolaires dans de bonnes conditions.

FESMA : La 4e édition célèbre la gastronomie togolaise et le rôle des femmes dans l'agriculture

Lomé accueille jusqu'au 10 août, la quatrième édition du Festival international « La Marmite » (FESMA), un événement majeur dédié à l'art culinaire africain. Le coup d'envoi de l'édition 2025 a été donné, le 6 août dernier à Lomé.

Cet événement, lancé en 2022, s'impose progressivement comme une référence continentale pour la promotion et la valorisation de l'art culinaire togolais.

Durant une semaine complète, jusqu'au 10 août, restaurateurs, producteurs agricoles, transformateurs et industriels se mobilisent pour mettre en lumière la richesse gastronomique exceptionnelle du Togo. L'ambition du festival dépasse la simple dégustation : il s'agit de promouvoir l'ensemble de la chaîne de valeur, « de la ferme à l'assiette », créant ainsi des ponts entre tous les acteurs de l'écosystème alimentaire.

L'édition 2025 se distingue par son thème fédérateur : « Femme, agriculture et alimentation ». Ce choix n'est pas anodin, car il vise à reconnaître et valoriser le rôle central, bien que souvent marginalisé, que jouent les femmes africaines, et particulièrement togolaises, dans les systèmes agricoles, la cuisine traditionnelle et les économies domestiques.

L'ambition de faire de Lomé la capitale gastronomique africaine

Ce festival transforme la capitale togolaise en vitrine de la gastronomie africaine.

« La démarche du FESMA est de créer un événement culturel inédit et fédérateur de référence au Togo, inscrit à l'agenda international, et de faire de Lomé, la capitale de la gastronomie africaine », explique Jean-Paul Agboh-Ahouélété, Commissaire général du festival.

Cette vision ambitieuse s'appuie sur des partenariats stratégiques, notamment avec l'Union des Chefs et Cuisiniers du Togo (UCCT) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Togo), qui contribuent activement à l'organisation de cette édition.

Un tour gastronomique des cinq régions du Togo

Fidèle à l'esprit des éditions précédentes, le FESMA 2025 propose une véritable carte gastronomique du pays, présentant et valorisant les mets emblématiques des cinq régions économiques togolaises. Cette approche permet aux visiteurs de découvrir la diversité culinaire nationale et de comprendre les spécificités régionales qui enrichissent le patrimoine gastronomique togolais.

Deux produits bénéficient d'une attention particulière cette année. D'abord le riz local, dont la production constitue désormais un enjeu stratégique croissant pour l'autonomie alimentaire du pays. Ensuite le « Sodabi », cette boisson traditionnelle longtemps stigmatisée mais très consommée, qui trouve enfin sa place dans la reconnaissance du patrimoine culturel togolais.

Avec environ 500 000 visiteurs attendus d'ici le 10 août, le FESMA confirme son statut d'événement majeur du calendrier culturel togolais.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ : La demande d'autorisation d'importation de matériel de sécurité digitalisée

Dans le cadre de la politique nationale de modernisation administrative, le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile vient d'opérer une avancée majeure : la digitalisation complète de la demande d'autorisation d'importation de matériels de sécurité. Cette réforme traduit la volonté du ministère de placer l'efficacité, la transparence et la proximité au cœur de ses services, au bénéfice des citoyens et des acteurs économiques.

Une procédure désormais simple, rapide et sécurisée

L'usager peut désormais effectuer sa demande sans se déplacer, en suivant un parcours 100 % en ligne :

Création ou connexion à un compte personnel ou professionnel ;

Remplissage guidé du formulaire de demande ;

Paiement sécurisé du timbre fiscal de 500 F CFA ;

Contrôle et validation par les services compétents du ministère ;

Notifications par SMS ou e-mail à chaque étape ;

Retrait de l'autorisation sur place ou par envoi sécurisé.

Des avantages qui changent l'expérience des usagers

Cette digitalisation apporte des bénéfices concrets et immédiats :

Un gain de temps considérable : suppression des déplacements et réduction des délais de traitement.

Une transparence totale : suivi en temps réel du dossier, avec alertes automatiques.

Moins d'erreurs, plus de fiabilité : le système guide la saisie et prévient les omissions.

Plus de confort et de sécurité : tout se fait à distance, dans un environnement protégé.

Un pas de plus vers une administration moderne et performante

Avec cette réforme, le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile confirme son rôle moteur dans la transformation numérique de l'administration togolaise. Il démontre qu'il est possible de concilier rigueur des procédures et accessibilité des services, pour une relation État—usager plus fluide, plus efficace et résolument tournée vers l'avenir.

Pour faire votre demande : https://service-public.gouv.tg/service/68892bb9cd5d771319b0326e/securite-surete/demande-d-autorisation-d-importation-de-materiels-de-securit

DYSFONCTIONNEMENTS DANS LA DISTRIBUTION, DÉFAUTS DE FACTURATION, FRAUDES…

Le Togo veut redresser sa compagnie d'électricité

Quels enjeux pour le consommateur

Face à une situation financière critique, le gouvernement a décidé de lancer un plan de redressement en profondeur de la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET), principal acteur de la distribution d'électricité dans le pays.

Ce plan vise à enrayer les pertes économiques qui fragilisent durablement l'équilibre de l'entreprise publique, et à restaurer la qualité du service énergétique au bénéfice des populations.
Selon les chiffres communiqués par les autorités, la CEET enregistre chaque année des pertes techniques et commerciales estimées à environ 16 %, soit un manque à gagner de 30 milliards de Fcfa.
Ces pertes proviennent notamment de dysfonctionnements dans la distribution, de défauts de facturation, mais surtout d'actes de fraude récurrents — branchements clandestins, manipulations des compteurs, contournement du réseau — qui grèvent lourdement les recettes de la société.
Les autorités entendent stabiliser rapidement les finances de la CEET, tout en répondant à une priorité stratégique : assurer à terme un accès fiable et équitable à l'électricité pour tous les citoyens et entreprises.
Le redressement de la CEET s'inscrit dans une dynamique plus large de réformes du secteur de l'électricité, axée sur la modernisation des infrastructures, la digitalisation du réseau et la lutte contre la fraude.
L'enjeu est de taille : sans un fournisseur d'électricité financièrement stable et techniquement performant, le développement économique et social du pays reste entravé.

Une dette de 30 milliards de FCFA pèse sur la CEET

Conscient de la gravité de la situation, le gouvernement togolais a annoncé un plan de redressement pour éviter l'effondrement de l'entreprise publique. L'objectif est double : assainir les finances de la CEET et garantir un service énergétique stable et fiable à l'ensemble des usagers. Ce plan vise également à limiter les conséquences économiques néfastes que cette dette pourrait entraîner sur le long terme.
Le redressement financier de la CEET s'inscrit dans un programme plus global de réforme du secteur de l'électricité. Il met l'accent sur la modernisation des infrastructures, la digitalisation du réseau et une lutte accrue contre la fraude.
À travers ces efforts, les autorités ambitionnent de restaurer la viabilité de la CEET et de bâtir un système énergétique plus équitable pour tous.

Le gouvernement togolais entame un redressement de la CEET (Compagnie Énergie Électriqu du Togo), une société publique sous pression financière et technique. Il s'agit d'un plan de redressement « profond et irréversible ». La démarche viserait à combler un gouffre économique de 30 milliards de Fcfa par an et restaurer la fiabilité de l'approvisionnement électrique sur tout le territoire.
Selon les chiffres officiels, la CEET perd environ 16 % de sa production, un niveau jugé « insoutenable » par le ministère de l'Énergie.
Les autorités togolaises pointent des dysfonctionnements persistants de la chaîne de distribution, des anomalies de facturation, mais surtout une fraude massive qui va des branchements illégaux aux manipulations de compteurs passant par des détournements d'énergie. Toutes choses qui fragilisent durablement les finances de l'entreprise publique.

Redressement de la CEET à marche forcée

Le plan de redressement gouvernemental prévoit une batterie de mesures. On annonce la modernisation des infrastructures avec la rénovation des lignes de distribution et l'acquisition de nouveaux compteurs intelligents.
Le plan prévoit également la digitalisation du réseau, afin d'automatiser le suivi de la consommation et de réduire les erreurs de facturation.
Enfin, on annonce un renforcement de la lutte contre la fraude, via des patrouilles dédiées et des sanctions alourdies contre les contrevenants.
Déjà, des éléments de sécurisation Comptage HTA ont été remis au Directeur général de la CEET, Débo-K'mba Barandao, fin juillet dernier en présence du ministre des Mines et des ressources énergétiques, Robert Eklo et le ministre délégué, Paul Mawussi Kakatsi.
Les éléments de sécurisation Comptage HTA, sont de gros camions de la CEET, un dispositif munis de cadenas, de coffret de serrure et de scellé sur les gros comptages. Ils serviront à sécuriser le chiffre d'affaires des gros clients de la CEET. La finalité est de réduire les fraudes des gros clients sur le comptage.
Pour les autorités togolaises, l'enjeu dépasse la seule santé financière de la CEET. « Cette opération est importante pour la CEET », a souligné le ministre Paul Mawussi Kakatsi. L'exécutif mise également sur un effet d'entraînement pour l'économie. En effet, la sécurisation du réseau électrique est considérée comme un facteur clé pour attirer les investisseurs.
Dans un pays où l'accès universel à l'électricité demeure un défi, le redressement de la CEET va-t-il permettre de sécuriser un service vital et de rompre avec les fragilités structurelles qui minent le secteur depuis plusieurs années ?
Notons que le 13 mai dernier, les autorités togolaises avaient officialiser une hausse des tarifs de l'électricité. La hausse concerne toutes les formes de consommation, qu'elles soient prépayées ou post-payées, et concernent aussi bien les usages domestiques que non domestiques.

Quels enjeux pour le consommateur ?

Le gouvernement togolais engage un vaste chantier de redressement de la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET), plombée par de lourdes difficultés financières et techniques. L'objectif est de combler un déficit annuel estimé à 30 milliards de Fcfa et restaurer la fiabilité de l'approvisionnement électrique à l'échelle nationale.
Selon les données officielles, la CEET enregistre une perte d'environ 16 % de sa production, un niveau jugé « insoutenable » par le ministère de l'Énergie. Les causes sont multiples entre défaillances dans la distribution, erreurs de facturation, branchements illégaux et manipulations de compteurs qui alimentent une fraude massive. Cette situation fragilise les finances de l'entreprise publique et met en péril la continuité du service.

Les axes du plan de redressement

Pour inverser la tendance, les autorités misent sur la modernisation des infrastructures : rénovation des lignes, déploiement de compteurs intelligents et numérisation du réseau pour automatiser le suivi de la consommation et limiter les erreurs de facturation.
La lutte contre la fraude sera intensifiée, avec des patrouilles spécialisées et des sanctions plus sévères. Des dispositifs de sécurisation pour les compteurs haute tension (Comptage HTA) ont déjà été présentés au directeur général de la CEET, Débo-K'mba Barandao, en présence des ministres concernés.

Un enjeu stratégique pour l'économie

Pour le ministre Paul Mawussi Kakatsi, ce plan est vital : « Un réseau électrique fiable est essentiel pour attirer les investisseurs ». Dans un contexte où l'accès à l'électricité reste un défi, la réussite du projet pourrait transformer durablement le secteur énergétique togolais et soutenir la croissance économique.

L'augmentation des tarifs, une étape controversée

Le 13 mai dernier, les autorités ont officialisé une hausse des tarifs d'électricité, touchant toutes les catégories de consommation, prépayée comme post-payée. Cette mesure, perçue par certains comme un fardeau supplémentaire, s'inscrit néanmoins dans la stratégie globale visant à améliorer les recettes de la CEET et assurer sa viabilité.
La mise en œuvre de ce plan sera décisive. La capacité du gouvernement à équilibrer redressement financier, amélioration des services et satisfaction des usagers déterminera l'avenir du secteur électrique togolais.

EXPANSION DES GROUPES EXTRÉMISTES

Prévenir le recrutement des enfants par les groupes armés dans les Savanes

Dans un contexte sécuritaire tendu, marqué par les menaces terroristes et l'expansion des groupes extrémistes dans le Sahel, les enfants de la région des Savanes, au nord du Togo, sont particulièrement exposés aux risques de violences et de recrutement forcé.

Dans un contexte sécuritaire tendu, marqué par les menaces terroristes et l'expansion des groupes extrémistes dans le Sahel, les enfants de la région des Savanes, au nord du Togo, sont particulièrement exposés aux risques de violences et de recrutement forcé.
Pour répondre à cette menace, l'Association Nouveau Visage pour l'Afrique (ANVA), en collaboration avec les autorités locales et avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, a lancé un projet d'assistance.
L'initiative vise à créer un environnement sûr et protecteur, afin de donner aux enfants des perspectives d'avenir loin des influences néfastes.
Pour le gouverneur de la région des Savanes, cette action complète les efforts du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme.
Ce programme s'inscrit dans une stratégie plus large de protection de l'enfance et de résilience communautaire, visant à renforcer les capacités locales de prévention et de réponse face aux menaces sécuritaires.
les résultats du projet *« prévenir le recrutement forcé…des enfants… »* partagés avec les acteurs
Les résultats de fin du projet *« Prévenir le recrutement forcé et la radicalisation des enfants et des jeunes en leur offrant une protection et des mesures de sauvegarde »* ont été partagé avec des acteurs, le mardi 29 juillet à Dapaong.
L'atelier bilan est organisé par SOS Villages d'Enfants au Togo et ses partenaires. Il a réuni les autorités administratives et locales et de la zone du projet, les membres de l'équipe du projet, des représentants des organisations internationales et de la société civile (OSC) puis ceux des communautés bénéficiaires.
D'un coût global de 622.401.869 F CFA, le projet est initié par SOS Villages d'Enfants au Togo et a bénéficié de l'appui financier du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (GFFO) pour une durée de 24 mois (août 2023-juillet 2025) à hauteur de 90% et 10% par SOS Villages d'Enfants. Il est exécuté dans trois préfectures notamment Tône (Sanfatoute), Kpendjal-Ouest (Pognon et Papri) et Kpendjal (Mandouri et Borgou).
Il ressort du bilan que le projet a permis la création et l'équipement de trois Espaces amis des enfants (EAE) et une offre de 3621 plats de repas aux enfants dans les EAE, la construction de trois forages équipés de plaques solaires à Sanfatoute (Tône 1), à Pogno (Kpendjal-Ouest 2) et à Mandouri (Kpendjal 1) avec une canalisation à base d'une tuyauterie sur environ 200 m du forage au point de recueil d'eau.
D'autres acquis sont à mettre à l'actif du projet notamment la gestion des cas et de soutien psychosocial des enfants dans les EAE, la prise en charge des femmes et filles victimes de la violence sexiste l'organisation des séances de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène et la distribution des kits alimentaires à des ménages vulnérables de déplacés internes dans les communautés cibles.
Le représentant de la directrice nationale de SOS Villages d'Enfants, M. Yousif Ali-Bidjowé a confié que grâce à l'approche intégrée et centrée sur la défense des droits de l'enfant, sa structure a obtenu d'importants résultants tangibles. *« Nous avons observé avec force que, même face aux situations les plus critiques, la coordination la plus harmonieuse entre les acteurs, la complémentarité des actions et l'implication active des communautés sont synonymes d'efficacité et d'espoir »,* a affirmé M. Ali-Bidjowé.
Ce projet vient en appui au Programme d'urgence de renforcement de la résilience des populations dans la région des Savanes (PURS) du gouvernement pour contrer la menace terroriste et l'extrémisme violent. L'objectif visé est de prévenir le recrutement forcé, la traite, les abus et le travail des enfants par ces groupes armés non étatiques grâce à des mesures de protection améliorées.
Le projet va connaître un prolongement d'une durée d'un an à compter du 1 août 2025 et financé par Hermann Gmeiner Fonds Deutschland

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N°007/2025/OTR/CG/CDDI

Dans le cadre de la maitrise des opérations soumises à l'obligation de domiciliation et de rapatriement des recettes d'exportation et conformément aux dispositions des articles 3, 9, 13 et 17 de l'annexe 2 du Règlement N° 09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l' Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, de l'article 6 de l'Instruction N° 11/07/2011/RFE du 13 juillet 2011 relative aux comptes rendus périodiques à adresser aux autorités chargées de veiller au respect des dispositions de la réglementation des relations extérieures des Etats membres de l' UEMOA et de l'avis aux opérateurs économiques N0 007/2018/OTR/CG/CDDI du 2 mai 2018, relatif à l'obligation de production des attestations d'importation et d'exportation, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes rappelle aux opérateurs économiques que,

Les attestations d'importation et d'exportation dûment remplies doivent obligatoirement être jointes aux déclarations en douane des marchandises dont la valeur est supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 30 mai 2025

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BATIR
www.otr.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES & VOYAGEURS

N°009/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques et voyageurs non résidants entrant au Togo par les frontières terrestres qu'à compter du 16 juin 2025, l'Office procède à la dématérialisation du laissez-passer des véhicules.

Désormais, toutes les demandes de laissez-passer pour les véhicules d'immatriculation étrangère entrant au Togo doivent être faites en ligne sur la plateforme https://lpv.otr.tg.

Le Commissaire Général invite tous les partenaires concernés à prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'application effective de cette mesure et compte sur la collaboration de chacun pour un respect scrupuleux.

Fait à Lomé, le 13 juin 2025

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BATIR
www.otr.tg

TOGO : Faure Gnassingbé a échangé avec les artistes de la musique togolaise

En marge des festivités des Evalas, dans la région de Kara au nord du pays, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu un parterre d'artistes chanteurs togolais. Parmi eux figuraient Masta Just du groupe Toofan, Senzaa, Tony X, Sethlo et Mic Flammez.

Dans une atmosphère détendue, la rencontre a permis d'aborder les défis et ambitions du secteur musical national. Les discussions ont mis en exergue la nécessité de mieux valoriser la culture togolaise et de créer un espace de dialogue constructif entre les autorités et les créateurs.

Attentif aux propositions formulées, Faure Gnassingbé a réaffirmé l'importance de soutenir cette filière stratégique pour le rayonnement du pays. Il a encouragé la libre expression des artistes sur leurs besoins, tout en évoquant la volonté du gouvernement de favoriser un environnement propice à la création et à la diffusion musicale.

L'événement a également permis de consolider les liens entre le monde artistique et l'exécutif, traduisant l'engagement du President du Conseil à accompagner les porteurs de projets culturels. Les perspectives évoquées ouvrent la voie à de futures initiatives concrètes, destinées à promouvoir les talents locaux et à renforcer la présence du Togo sur la scène culturelle internationale.

Les artistes invités sont repartis avec un optimisme renouvelé, espérant que ce dialogue marque le point de départ d'une nouvelle dynamique pour la musique togolaise, alliant créativité, reconnaissance et rayonnement au-delà des frontières.

SOINS GRATUITS AU TOGO : La vague de solidarité sanitaire portée par l'État

Dans les zones reculées comme au cœur des villes, les initiatives de soins gratuits se multiplient. Portées par l'État et ses partenaires, elles soulagent des milliers de citoyens et renforcent l'accès équitable à la santé.

À Tsévié, chef-lieu de la région maritime, s'est refermée le 3 juillet 2025 l'une des plus vastes opérations médicales foraines gratuites que le pays ait connues. Initiée dans le cadre des 20 ans du rappel à Dieu de feu président Gnassingbé Eyadema, cette campagne itinérante, démarrée le 16 juin, a traversé toutes les préfectures de la région avec un double objectif : honorer la mémoire du père de la nation et soulager des milliers de malades sans ressources.

Mobilisant 59 agents de santé du service médical des Forces armées togolaises (FAT), l'opération a permis de soigner plus de 9 000 personnes, d'opérer gratuitement 486 patients et de réaliser 356 échographies. Un bilan bien au-delà des espérances initiales.

Dans la Kara, une opération similaire a permis de consulter et de soigner 10 510 personnes, tandis que 469 interventions chirurgicales ont été réalisées gratuitement. Ce dynamisme sanitaire s'est aussi traduit par 426 échographies, exécutées au bénéfice des malades.

La cataracte, un autre front de bataille

Depuis juin 2024, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a engagé une campagne nationale contre la cataracte, principale cause de cécité au Togo. 2 000 yeux atteints doivent être opérés gratuitement sur toute l'étendue du territoire.

Dans les Plateaux, entre le 19 et le 24 mai 2025, 151 patients ont bénéficié de ces opérations gratuites dans le cadre du programme national de lutte contre la cécité, soutenu par la Banque islamique de développement (BID). Ces campagnes, en plus des actes médicaux, sont aussi des moments de sensibilisation sur la prévention et les soins précoces.

L'assurance maladie universelle, levier de transformation

En parallèle de ces opérations ciblées, l'État togolais poursuit le déploiement de l'assurance maladie universelle (AMU), une réforme phare pour l'inclusion sociale. Du 2 au 12 septembre 2024, une opération mobile AMU a permis à 6 250 personnes, réparties dans 34 localités, de bénéficier de soins gratuits, de dépistages de maladies chroniques et de conseils de santé.

Ce chiffre vient s'ajouter à ceux des 2 précédentes campagnes AMU, menées dans le Grand Lomé, la Maritime et la Kara, pour un total de 23 226 bénéficiaires. En juillet 2024, l'Institut national d'assurance maladie (Inam) avait déjà organisé une campagne foraine dans la région de la Kara, qui a permis de soigner 5 616 patients en l'espace de dix jours.

À la rencontre des plus démunis

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée chaque 20 juin, les autorités ont lancé, dès le 23 juin 2025, une campagne de consultations médicales gratuites à destination des réfugiés vivant dans la région des Savanes. Plus de 2 000 personnes ont pu bénéficier de soins, de bilans de santé et de médicaments.

Ces opérations illustrent une chose une fois encore : c'est l'engagement du gouvernement togolais à rendre la santé accessible à tous. Qu'il s'agisse d'initiatives ponctuelles ou de campagnes nationales, l'objectif est de ne laisser personne de côté.

Le président du Conseil des ministres, Faure Essozimna Gnassingbé, à travers ces différentes actions, rappelle ainsi l'un des piliers de sa gouvernance : la santé pour tous, partout, sans condition de revenu ni d'origine.

Courtes contre la montre

Sécurité et Intégration régionale

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a effectué ce vendredi une visite de travail à Lomé, où il s'est entretenu avec Faure Gnassingbé, président du Conseil du Togo. Cette rencontre intervient dans un contexte sous-régional marqué par d'importants défis sécuritaires, économiques et politiques, notamment au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), que Julius Maada Bio préside actuellement. Au cœur des échanges : le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays. Le président togolais a salué sur son compte X (ex-Twitter) la portée de cette visite : « Nos échanges contribueront à renforcer davantage les liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre nos deux nations, à établir un partenariat stratégique au service du progrès, du développement partagé et de l'intégration sous-régionale. Le Togo et la Sierra Leone partagent un attachement commun à la stabilité régionale, à la lutte contre le terrorisme et à la promotion du développement économique à travers une meilleure intégration des économies ouest-africaines. La question sécuritaire a occupé une place centrale dans les discussions. La région ouest-africaine reste confrontée à des menaces croissantes liées à l'extrémisme violent, au crime organisé et à l'instabilité politique dans plusieurs pays. Le Togo, engagé dans des opérations de sécurisation de sa région nord, et la Sierra Leone, récemment sortie d'une période de tensions politiques internes, misent sur la coopération et l'échange d'expertise pour faire face aux menaces communes. Au-delà de la sécurité, les deux dirigeants ont réaffirmé leur attachement à une intégration régionale plus dynamique et inclusive. La ZLECAF, les infrastructures transfrontalières, et les mécanismes de facilitation commerciale sont autant de sujets prioritaires dans l'agenda bilatéral et régional.

Silence écrasant de l'opposition

Ils observent un silence pesant depuis l'annonce des résultats des élections municipales, l'organisation de la société civile Front Citoyen Togo Debout (FCTD), dirigée par David Dosseh, les invite à dépasser la déception et à se remobiliser pour la suite du combat. Depuis la proclamation des résultats, aucun des grands partis de l'opposition ayant pris part au scrutin — notamment ANC, FDR, DMP, CAR et MPDD — n'a fait de déclaration publique. Le choc de l'écrasante victoire du parti au pouvoir, UNIR, qui a raflé plus de 75 % des sièges, semble avoir plongé les états-majors dans un mutisme stratégique, ou peut-être désabusé. Dans un message adressé à la classe politique jeudi, le FCTD tente de consoler l'opposition en l'invitant à ne pas reconnaître les résultats comme le reflet de la volonté populaire, et accuse le régime en place d'avoir une fois de plus « usé de tous les moyens » pour s'assurer une victoire massive.Cette prise de parole du FCTD intervient alors que l'opposition peine à se réinventer, après plusieurs revers électoraux et une faible capacité de mobilisation. Le mutisme actuel illustre une forme de désarroi face à un processus électoral perçu comme verrouillé, et à une scène politique largement dominée par l'Union pour la République (UNIR).

Un repos biologique à Nagbeto

Les autorités ont annoncé la mise en place, comme chaque année, d'un repos biologique sur le lac Nangbéto (préfecture de l'Ogou), afin de préserver les ressources halieutiques. Cette mesure, qui s'étendra du 15 août au 15 novembre, implique l'interdiction totale de toute activité de pêche.

Selon Damehame Yark, ministre en charge de la Production halieutique, cette pause annuelle s'inscrit dans le cadre des politiques de gestion durable des ressources. Elle vise à favoriser le renouvellement des espèces de poissons et à garantir leur disponibilité pour les générations présentes et futures.

Situé sur le site du barrage hydroélectrique de la Communauté Électrique du Bénin (CEB), le lac Nangbéto constitue une source majeure de poissons. Outre la pêche artisanale, il abrite également des activités de pisciculture, produisant du poisson 100 % local destiné aux marchés national et international. Ce repos biologique, reconduit chaque année, est considéré comme un outil essentiel pour préserver la biodiversité aquatique et soutenir l'économie de la pêche dans la région.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires

32eme conseil de AFRISTAT : Quatre décisions importantes prises

Sandra Ablamba Johnson, ministre et secrétaire générale de la Présidence, a présidé en fin de semaine dernière par visioconférence la 32è session du conseil des ministres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), dont le Togo assure la présidence.

Réunissant ministres, représentants des 22 États membres et des banques centrales, la session a permis de passer en revue les rapports d'exécution des plans d'action 2023 et 2024, ainsi que la situation des contributions financières des États.

Mme Johnson a rappelé le rôle central d'AFRISTAT dans le renforcement des systèmes statistiques et la coordination des actions de développement, tout en appelant les pays membres à honorer leurs engagements financiers.

AFRISTAT regroupe 22 pays* d'Afrique subsaharienne et œuvre au développement des statistiques économiques, sociales et environnementales dans la région.

D'importantes décisions prises à la 32e session de l'AFRISTAT présidé par Mme Sandra Ablamba Johnson

L'AFRISTAT est une organisation intergouvernementale regroupant 22 pays de l' Afrique subsaharienne. Depuis 2024, le Togo assure la présidence du Conseil des ministres de cette organisation..

Cette session a vu la participation des ministres et représentants des États membres et des banques centrales.

Mme le Ministre a, au nom du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, exprimé sa gratitude aux États membres pour la confiance faite au Togo pour présider le Conseil des ministres de l'AFRISTAT.

« Je saisis cette occasion pour vous exprimer ma gratitude pour la confiance faite en notre cher pays le Togo en le désignant pour présider le Conseil des ministres de l'AFRISTAT sur la période de janvier 2024 à décembre 2025 et pour votre soutien constant et vos contributions louables qui nous ont permis d'enregistrer des avancées notables même si des défis restent à relever ».

Elle a rappelé l'importance de l'AFRISTAT pour le renforcement des systèmes statistiques permettant le pilotage des actions de développement des États membres et évoqué les difficultés auxquelles cette institution fait face, tout en exhortant les États membres à poursuivre les efforts pour le paiement de leurs contributions aux fonds AFRISTAT.

« Point n'est besoin de démontrer l'importance de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) pour le renforcement des systèmes statistiques et le pilotage des actions de développement de nos pays respectifs. En effet, au-delà de son assistance technique traditionnelle, l'Observatoire constitue un important acteur pour la coordination statistique et la mobilisation des ressources multiformes pour nos systèmes statistiques nationaux et sous-régionaux. Son rôle de promotion des outils et des méthodes de production statistique harmonisées qu'utilisent nos statisticiens contribue à rehausser la crédibilité de nos données statistiques vis-à-vis de nos partenaires au développement nationaux et internationaux».

Au cours des travaux de la session, le Conseil a suivi avec attention et pris acte des rapports de mise en œuvre des Plans d'action 2023 et 2024 de l'AFRISTAT ainsi que des décisions de la 31è session du Conseil des ministres et de la situation du paiement des contributions des États membres aux fonds AFRISTAT sur les périodes 2006-2015 et 2016-2025.

Le Conseil a adopté la proposition de répartition du fonds AFRISTAT sur la période 2026-2035 dont la contribution attendue des États membres s'élève à douze milliards cinq cent deux millions (12 502 000 000) de francs CFA et élu la Guinée Equatoriale à la présidence du Conseil pour la période de janvier 2026 à décembre 2027.

Quatre résolutions ont été également adoptées. La première autorise le Président du Conseil des ministres à convoquer la prochaine réunion à une date et à un lieu de son choix, contrairement à la tenue des sessions du conseil en marge de la réunion des ministres des finances des pays de la zone franc.

La deuxième résolution adoptée transforme le « Conseil scientifique » en « Comité scientifique » pour plus d'efficacité, alors que la troisième résolution fixe la procédure et les délais pour l'adoption du projet de révision du Traité portant création de l'AFRISTAT ; le Traité initial date de 1993 et nécessite une réforme pour s'adapter à l'évolution du contexte.

La dernière résolution adoptée au cours de cette 32è session de l'AFRISTAT entérine la nomination de Monsieur EDI Serges de nationalité ivoirienne, en qualité de Directeur général adjoint de l'institution pour la période 2026-2029.

En rappel, AFRISTAT est une organisation internationale dont l'objectif est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et environnementales dans les États membres. Il comprend vingt-deux (22) États membres à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la Centrafrique, les Iles Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

UN SERVICE SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURISÉ

Le laissez-passer collectif désormais disponible en ligne

Les demandes de laissez-passer collectif peuvent se faire entièrement en ligne, sans déplacement ni paperasse.

Le laissez-passer collectif, délivré par le ministère de la Sécurité est un document officiel permettant à un groupe de personnes de franchir ensemble les postes frontières terrestres du pays, dans le respect des règles de sécurité et des normes administratives en vigueur.

Grâce à la nouvelle plateforme, les citoyens peuvent remplir leur demande en quelques clics.

Plus besoin de se rendre physiquement au ministère comme auparavant.

Une connexion internet suffit pour soumettre le dossier, le suivre en temps réel, et obtenir une réponse dans des délais optimisés.

Ce dispositif s'adresse à tous les types de déplacements collectifs :

- missions professionnelles,
- voyages familiaux,
- activités culturelles ou artistiques,
- sorties éducatives,
- événements religieux, etc.

Selon les autorités, ce service en ligne vise à réduire les tracasseries administratives, éviter les déplacements inutiles et garantir plus de transparence et de fiabilité dans le traitement des demandes.

C'est un outil qui s'inscrit pleinement dans la vision gouvernementale de digitalisation des services publics.

Le Togo franchit un pas décisif : la demande d'autorisation de transfert de dépouille désormais 100 % en ligne

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile annonce une avancée majeure dans la modernisation de ses services : la demande d'autorisation de transfert de restes ou de dépouille mortelle est désormais entièrement dématérialisée.

Cette évolution, qui met fin aux dépôts physiques, s'inscrit dans la dynamique impulsée par les plus hautes autorités pour faire du numérique un pilier de la transformation de l'administration publique. Elle illustre la volonté du Togo de progresser sereinement et sûrement vers une gouvernance moderne, efficace et proche des citoyens.

Un service simple, rapide et sécurisé

Désormais, tout se fait depuis la plateforme nationale des services publics.

En quelques clics, le demandeur remplit un formulaire en ligne, joint les documents requis et procède au paiement du timbre fiscal de 500 F CFA.

Pièces à fournir :

- Une demande manuscrite ou formulaire rempli en ligne.
- La copie de l'acte de décès.
- Un certificat médical attestant la cause du décès.
- La copie de la pièce d'identité du défunt et du demandeur.
- Le justificatif de lien avec le défunt ou mandat d'un opérateur funéraire.
- Délai de traitement : sous 72 heures, l'autorisation est délivrée après vérification des documents.

Les avantages de la dématérialisation

- Accessibilité : service disponible 24h/24 et 7j/7, partout dans le monde.
- Rapidité : instruction et délivrance dans des délais courts.
- Transparence : suivi en ligne à chaque étape du traitement.
- Humanité : simplification des démarches dans un moment de deuil.

Un Togo qui avance avec détermination

Au-delà de l'amélioration technique, cette réforme est le symbole d'un État qui modernise ses pratiques tout en restant à l'écoute des besoins des citoyens. Elle traduit la volonté du Togo de bâtir une administration plus efficace, plus accessible et plus respectueuse des réalités humaines.

Pour lancer votre démarche : https://service public.gouv.tg/service/68892e5c-cd5d771319b084e1/securite-surete/demande-d-autorisation-de-transfert-de-restes-ou-de-depouill

RECENSEMENT BIOMÉTRIQUE :

Agoè Nyivé entre en lice dès le 20 août

Après la région des Savanes et la préfecture du Golfe, la campagne nationale de recensement biométrique franchit une nouvelle étape. L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a annoncé que les enregistrements de masse débuteront officiellement le 20 août dans la préfecture d'Agoè Nyivé.

Cette opération, menée en collaboration avec l'Agence nationale d'identification (ANID), s'inscrit dans le cadre du projet e-ID Togo, soutenu par la Banque mondiale via le programme WURI. Elle vise à doter chaque résident légal d'une identité unique et sécurisée, condition essentielle pour un meilleur accès aux services publics, sociaux et administratifs.

Au-delà de l'attribution d'un numéro d'identification personnel, ce recensement permettra de constituer un registre national fiable basé sur des données biométriques et démographiques. Un outil stratégique pour renforcer la planification et l'efficacité des politiques publiques.

L'exécutif ambitionne ainsi de garantir à chaque citoyen ou étranger résidant légalement une reconnaissance officielle de son identité, facilitant l'exercice des droits et l'accès aux prestations.

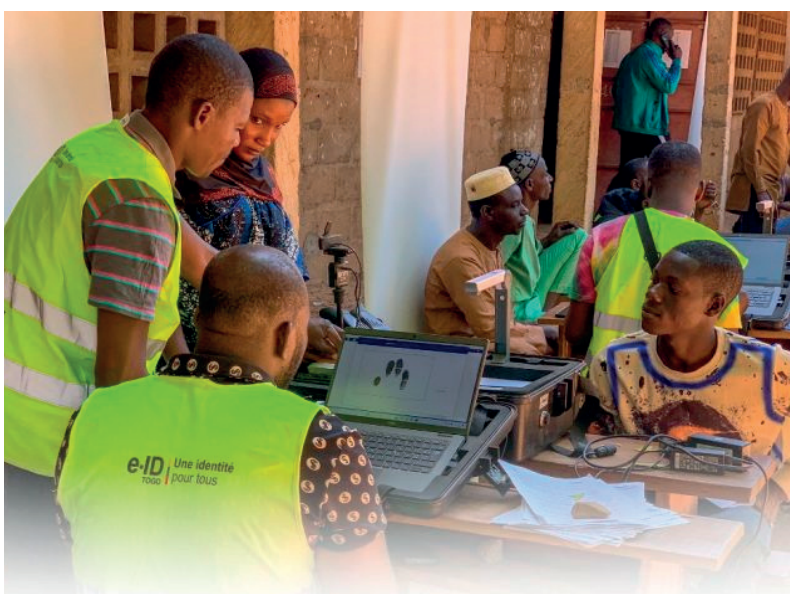

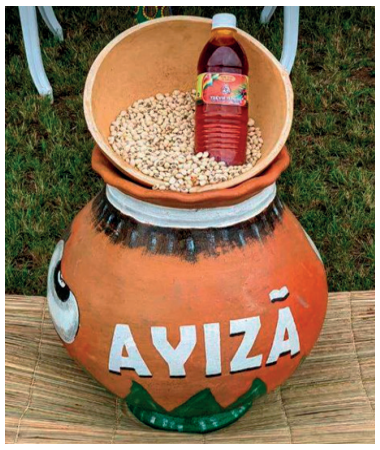

ZIO : CÉLÉBRATION DE LA FÊTE D'AYIZA FACE AU CONFLIT DE GÉNÉRATION :

Quel rôle pour la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine culturel ancestral et traditionnel

Dans le cœur vibrant de la préfecture de Zio, les cérémonies d'Ayiza, riches en histoire et en signification, se dressent comme un témoignage éloquent du patrimoine culturel de nos ancêtres de la communauté. Ces rituels ancestraux, transmis de génération en génération, sont aujourd'hui confrontés à un défi majeur, le conflit de génération : comment assurer leur pérennité dans un monde en constante évolution, où la modernité exerce une influence grandissante, notamment sur la jeunesse ?

Un patrimoine culturel en équilibre fragile

Les cérémonies d'Ayiza, ou la fête du haricot qui va être célébré le 9 août 2025, ne sont pas de simples spectacles folkloriques. Elles incarnent l'identité profonde de la préfecture de Zio, plus précisément, des fils et filles de Tsévié, ses valeurs, ses croyances et son lien indéfectible avec le passé et des rites ancestrales. Elles rythment la vie de la communauté, marquant les étapes importantes et renforçant le tissu social. Cependant, la mondialisation, l'accès accru à la technologie et l'attrait pour les modes de vie occidentaux exercent une pression considérable sur ces traditions.

La jeunesse : actrice clé de la sauvegarde

La jeunesse de Zio se trouve à la croisée des chemins. Elle est à la fois héritière de ce patrimoine culturel et porteuse d'une vision du monde façonnée par la modernité. Son rôle est donc crucial pour assurer la survie des cérémonies d'Ayiza. Malheureusement cette jeunesse semble de nos jours, se désintéresser des rites culturelles et ancestrales. La raison, ces jeunes pensent que ce qui passe avec la tradition, c'est du dépassé. Ils ont tout faux. Et pour cause. Un peuple sans culture est un corps sans âme. D'où la nécessité de les impliquer dans l'organisation des rites que nos ancêtres nous ont laissées comme héritage. Comme on le dit souvent, « nous sommes les héritiers de ce qui sont morts, les associés de ceux qui vivent et la providence de ceux qui naitront ».

Le défi de l'engagement

L'intérêt des jeunes pour les traditions ancestrales est parfois éclipsé par leur fascination pour les nouvelles technologies et les cultures populaires. Il est donc essentiel de trouver des moyens créatifs et innovants pour les impliquer activement dans la sauvegarde du patrimoine. C'est dans ce sens que la chefferie traditionnelle entre en jeux :

« Chaque peuple, chaque nation, possède sa propre culture et tradition. Nous, les enfants de Tsévié, avons nos propres coutumes. Ayiza représente une célébration de nos ancêtres que nous commémorons chaque année depuis plus de cinquante ans. A ceux qui affirment qu'Ayiza est une fête diabolique, je dirais qu'ils se trompent. On identifie une personne grâce à sa culture et nous, les éwés de Tsévié, honorons cette tradition que nos ancêtres nous ont transmise. Il est vrai qu'aujourd'hui, avec l'avancement de la technologie beaucoup de choses sont en voie de disparition. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous organisons des rencontres avec la jeunesse, pour leur inculquer nos valeurs culturelles et les encourager à en prendre grand soin » nous explique le chef Canton de la ville de Tsévié, Togbui PASSA Folly VIII.

« Les jeunes peuvent être tiraillés entre le respect des traditions et leur désir d'embrasser la modernité. Ils peuvent percevoir certaines pratiques comme dépassées ou incompatibles avec leur mode de vie. Il est important de reconnaître et de gérer ces tensions, en encourageant un dialogue ouvert et constructif entre les générations ».

Malgré les efforts du comité d'organisation et de la chefferie traditionnelle pour impliquer les jeunes dans l'organisation de la fête Ayiza et la préservation du patrimoine culturel, un certain nombre d'entre eux restent sur leur soif.

« Autrefois, la jeunesse percevait cette culture comme de l'idolâtrie et en tant que chrétien, ils s'interdisaient d'y participer. Cependant, avec le temps, les jeunes ont commencé à s'intéresser à leurs racines et à tout ce qui s'y rattache (culture, tradition, etc...), mais ils souhaitent apporter une touche innovante à leur compréhension de la culture. Parmi leurs projets figurent : l'établissement d'un site touristique, la création d'un champ où cultiver le haricot et le rétablissement de la fête Ayiza, dédiée au canton de Tsévié. Cette dernière est actuellement considérée comme une fête préfectorale, alors que toutes les autres localités de la préfecture préservent leurs fêtes traditionnelles. Ainsi, les préoccupations exprimées par certains jeunes de Tsévié, c'est de solliciter les dirigeants de la préfecture, à inclure davantage de jeunes dans l'organisation des évènements associés à la fête Ayiza et à la prise de certaines décisions susceptibles de préserver la culture et les traditions du canton de Tsévié.

Des pistes pour un avenir harmonieux

Pour que la jeunesse puisse jouer pleinement son rôle dans la sauvegarde du patrimoine culturel, il est nécessaire de mettre en place des stratégies adaptées :

Valoriser le patrimoine : Mettre en lumière la richesse et la pertinence des cérémonies d'Ayiza, en soulignant leur dimension spirituelle, sociale et économique.

Innover dans la transmission : Utiliser les outils numériques et les plateformes modernes pour rendre le patrimoine accessible et attrayant pour les jeunes.

Encourager le dialogue intergénérationnel : Créer des espaces d'échange et de partage entre les anciens et les jeunes, afin de favoriser la compréhension mutuelle et de dissiper les malentendus.

Soutenir les initiatives locales

Apporter un soutien financier et logistique aux associations et aux individus qui œuvrent pour la sauvegarde du patrimoine culturel.

La sauvegarde du patrimoine culturel du peuple éwé de Tsévié, et en particulier des cérémonies d'Ayiza, est un enjeu majeur pour l'avenir de la communauté. La jeunesse, en tant que force vive et créative, a un rôle essentiel à jouer dans ce processus. En surmontant le conflit potentiel entre tradition et modernité, elle peut contribuer à préserver ce précieux héritage pour les générations futures, tout en construisant un avenir harmonieux et prospère pour la Population du Zio

Il convient de rappeler que la fête Ayiza cette année, est à sa 53e édition. Elle est placée sous le thème : « Tous ensemble pour un Zio plus uni, résilient et prospère ».

Yas
Mégas
Kozooh
Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones
5G
4G+
yas.tg
#Alèz
600F
700Mo
3 jours
*909*216#